

PROMOTEUR DU PROJET POINTS DE DISCUSSION

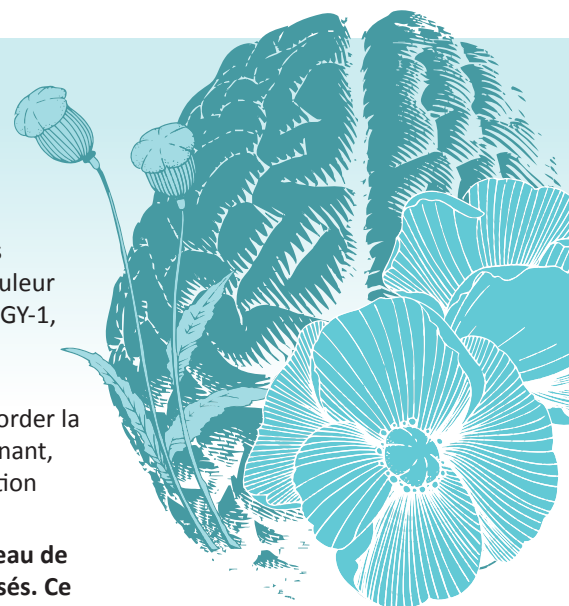


APERÇU DU PROJET

La crise des opioïdes continue de prendre de l'ampleur à l'échelle nationale. Les populations défavorablement touchées par les déterminants sociaux de la santé, les traumatismes et l'oppression courent davantage le risque d'être confrontées à des événements indésirables. On constate également un décalage entre l'augmentation des méfaits liés aux opioïdes et la formation médicale sur la prescription d'opioïdes et la douleur chronique non cancéreuse. Selon une enquête menée auprès des nouveaux résidents PGY-1, environ 63,5 % (n = 273) n'étaient pas du tout à l'aise avec la gestion des traitements opioïdes.

Le programme d'études du projet de Réponse à la crise des opioïdes est l'occasion d'aborder la crise des opioïdes et d'éduquer davantage les intervenants, notamment le corps enseignant, les précepteurs, les résidents et les étudiants en médecine, sur les opioïdes, leur utilisation appropriée et la réponse à un mauvais usage.

En tant que promoteur du projet, vous pouvez partager ce programme avec votre réseau de responsables pédagogiques, de responsables de programmes et d'apprenants intéressés. Ce programme national est disponible gratuitement en anglais et en français, et en ligne auprès des facultés



PUBLIC VISÉ

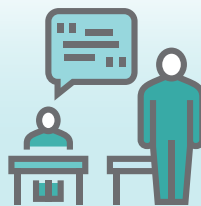
- ✓ Modules pour les étudiants, les résidents, les moniteurs cliniques et les médecins en exercice.
- ✓ Programme d'études des étudiants en médecine conçu pour accompagner les étudiants tout au long de leur formation médicale.
- ✓ Les modules peuvent être intégrés au programme pédagogique ou utilisés pour un apprentissage indépendant.
- ✓ Les modules de formation des résidents et de formation professionnelle continue sont conçus pour être autonomes.

DIVERS MOYENS DE METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME D'ÉTUDES

REEMPLACER LES
SÉANCES
D'APPRENTISSAGE
EXISTANTES



CLASSE
INVERSÉE



DISCUSSIONS
FONDÉES SUR
DES CAS



SÉANCES
DIDACTIQUES



PRÉPARATION À DES STAGES À OPTION ET À
D'AUTRES EXPÉRIENCES DE FORMATION DANS LE
DOMAINE DE LA PRISE EN CHARGE DE LA
DOULEUR ET DE LA TOXICOMANIE



COMMENT ACCÉDER AUX RESSOURCES PARTAGÉES



Les étudiants en médecine peuvent s'inscrire gratuitement aux programmes D'EMPr, d'EMPo et de DPC sur le [site Web de l'AFMC consacré aux opioïdes](#).



Le contenu du programme est mis à jour chaque année.



Les liens vers les programmes et les guides d'accompagnement seront communiqués sur demande.



Des ressources supplémentaires, telles que des outils de formation des enseignants et un manuel de scénarios de simulation fondés sur le cas, sont disponibles sur le [site Web de l'AFMC consacré aux opioïdes](#).

DISPONIBLES MODULES EMPr

1. Point de vue de la santé publique
2. Concepts fondamentaux de la douleur
3. Concepts fondamentaux de la prise en charge de la douleur chronique
4. Pathophysiologie de la douleur et pharmacologie des opioïdes
5. Prescription d'opioïdes
6. Gestion des opioïdes dans les soins palliatifs
7. Entreposage sécuritaire et élimination correcte des opioïdes
8. Reconnaître le trouble de l'usage d'opioïdes
9. Gestion du trouble de l'usage d'opioïdes
10. Considérations culturelles, aspects juridiques et renforcement des compétences

DISPONIBLES MODULES EMPo

1. Construction de relations avec les individus : Gérer les conversations difficiles
2. Gestion des opioïdes : Prescription et prise en charge
3. Gestion des opioïdes : Rotation et déprescription
4. Traitement médical de la toxicomanie
5. Prise en charge de la douleur chronique dans divers contextes
6. Douleur liée au cancer
7. Connaissance avancée du traitement de la douleur
8. Prise en charge de la douleur chronique

DISPONIBLES MODULES DPC

1. Traitement par agonistes opioïdes injectables (TAOi)
2. Responsabilité des médecins
3. Douleur chronique et usage d'opioïdes chez les personnes âgées
4. Santé des femmes
5. Pédiatrie : Continuum de soins de la naissance à l'âge adulte
6. Médecine d'urgence
7. Psychiatrie
8. Médecine hospitalière

Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site :

opioïdes.afmc.ca



Ce projet a été rendu possible grâce à une contribution financière de Santé Canada. Les opinions exprimées dans ce document ne représentent pas nécessairement celles de Santé Canada.

